

COMMISSION MEDIATHEQUES DU 2 MAI 2018

Présents : Francis Plénacoste, Jean-Pierre Curdi, Pierre Manhes, Emmanuelle Michard.

Excusée : Véronique Thirault.

Ordre du jour :

1. Devenir des Médiathèques de proximité au sein du réseau
2. Compte-rendu des réunions des équipes et propositions de fonctionnement
3. Déménagement de la médiathèque de Rabastens-de-Bigorre
4. Questions diverses

1. Devenir des Médiathèques de proximité du réseau Vic-Montaner au sein du réseau Adour Madiran

Les Maires des communes concernées (Artagnan, Pontiacq-Viellepinte, Sedze-Maubecq, Siarrouy, Tarasteix) ont été réunis pour trouver une solution adaptée à chaque site permettant la continuité d'un service de lecture. Les licences et le matériel informatique seront rendus au Département. Les collections et le mobilier suffisants seront laissés en dépôt, soit dans les sites actuels (avec travaux d'isolation à Siarrouy), soit au sein des écoles. Reconduction des animations proposées aux écoles.

2. Compte-rendu des réunions des équipes et propositions de fonctionnement

Les équipes des médiathèques du réseau (Andrest, Maubourguet, Montaner, Rabastens-de-Bigorre, Vic-en-Bigorre) se sont réunies à deux reprises pour

établir des propositions de fonctionnement. Voir les 2 comptes rendus en intégralité.

Emmanuelle Michard demande à la Commission de se positionner sur les grands points de fonctionnement du réseau ainsi que sur les décisions qui ont un impact financier.

La Commission se positionne en faveur des décisions suivantes, à soumettre au prochain Bureau communautaire :

- **Partenariat avec la Médiathèque départementale** : la Médiathèque départementale desservira tous les points du réseau (bibliobus + navette + accès à la formation pour les bénévoles et les professionnels).
- **Prêt, retour, prolongation et réservation sur n'importe quel site du réseau.**
- **Mode de gestion des collections : les fonds seront flottants** (à l'exception de quelques fonds très spécifiques), c'est-à-dire qu'ils seront affectés non pas à un site en particulier mais au site sur lequel ils seront rendus. Objectifs : limiter l'importance des navettes internes, les manutentions pour le personnel et le nombre de documents s'affichant en transit. Les navettes seront prioritairement destinées à l'échange des réservations.
- **Navette** : Emmanuelle Michard indique la nécessité absolue pour le réseau d'avoir un **véhicule utilitaire à disposition**. En l'absence d'inscription au budget, il est impératif d'avoir une réservation automatique pour un véhicule du parc actuel un jour par semaine.
- **Antivol** : le site de Vic-en-Bigorre est le seul du département à utiliser un antivol. Il est proposé d'arrêter un système coûteux et pas forcément utile au regard de la faible importance de documents disparus. Il est plus rentable de consacrer un budget au rachat des documents volés et les équipes pratiqueront le prêt indirect (boîtier vide en rayon, garnis à l'enregistrement du prêt) pour les documents sensibles (CD, DVD).

- **Cartes lecteurs et codes-barres des documents** : il est proposé **d'unifier la numérotation** des lecteurs et des documents sur le site qui en possède le plus grand nombre, soit Vic. Il est proposé également **d'écouler le stock** de cartes lecteurs (avec un relookage à l'aide d'autocollants pour recouvrir les mentions Vic Montaner et les remplacer par Adour Madiran) et de codes-barres documents avant d'en acheter de nouveaux.
- **Prolongation des documents** : les usagers auront droit à 2 prolongations de 1 mois chacune, sauf documents réservés et nouveautés.
- **Lettres de rappel** : il est proposé de passer à l'envoi des lettres de rappels par mail (économie) dans la mesure où le logiciel autorise dorénavant d'imprimer les lettres pour les personnes qui n'ont pas d'adresse électronique. 3 relances (15 jours, 15 jours, 1 semaine) seront adressées aux usagers avant demande de remplacement des documents perdus ou détériorés.
- **Wifi** ? Le service est apprécié à Andrest et à Vic-en-Bigorre où il permet de fidéliser les publics adolescents notamment. C'est un service qui doit être encadré juridiquement et qui a un coût. Emmanuelle Michard interroge la Commission et les élus sur l'élargissement possible de ce service sur le site notamment de Maubourguet.
- **Statut des bénévoles** : il est demandé **d'acter pour tous les bénévoles le défraiement des déplacements** depuis leur commune sur le site de Vic (réunions, travail sur site). Il est aussi proposé de rajouter au règlement intérieur la **gratuité d'inscription pour les bénévoles**, sur le modèle de la gratuité accordée aux agents de la CCAM.

⇒ Emmanuelle Michard propose, une fois ces décisions validées par le Bureau communautaire, de les **transmettre à l'informaticienne de la Médiathèque départementale en charge de la bascule informatique** qu'il sera nécessaire d'opérer, ainsi que de **rédiger un nouveau règlement intérieur** à soumettre lors d'un prochain Conseil communautaire.

La prochaine réunion des équipes est programmée le 17 mai : elle abordera les questions d'organisation interne (circuit du document, communication, etc.) et les animations.

3. Déménagement de la Médiathèque de Rabastens-de-Bigorre

La Médiathèque de Rabastens-de-Bigorre emménagera courant juin sur la place centrale de Rabastens, dans le Pôle des services publics. Le regroupement de services, avec notamment un accueil commun Médiathèque / Maison de Service Au Public, et la proximité avec l'école, sont autant d'atouts pour accroître la visibilité et la fréquentation de la médiathèque, d'autant que l'équipe de bénévoles est très investie.

4. Questions diverses

Animations crèches : mise en place à l'automne d'un calendrier d'interventions sur les crèches de Vic, Tostat et Andrest, sur le rythme d'une intervention par mois.